

SÉANCE ordinaire

Le 4 novembre 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 4 novembre 2019, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donal Vachon et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

191104.393 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en retirant des affaires nouvelles les points dont lecture a été faite par madame Louise Langlois, maire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Autorisation – Majoration du contrat de prêt – Règlement concernant la réalisation de travaux de réfection à la caserne incendie de Newport;
 - 4.3 Signataires – Comptes bancaires de la Ville de Chandler ;
 - 4.4 Demande de gestion de compte de carte de crédit – Monsieur Roch Giroux ;
 - 4.5 Retrait de madame Kim Duffy en tant que signataire sur tous les comptes bancaires de la ville de Chandler ;
 - 4.6 Administration de comptes bancaires – Mandat du directeur général et greffier ;
 - 4.7 Octroi de contrat - Entretien paysager et Déneigement Godin – Démolition de la passerelle du lac Vachon ;
 - 4.8 Signataire – Contrat relatif aux travaux de déneigement, déglçage et chargement des matériaux pour diverses routes, dans la ville de Chandler;
 - 4.9 Recommandation de paiement – Morency société d'avocats – Honoraires pour accompagnement en matière de gouvernance municipale;
 - 4.10 Vente par MFT & Fils inc. en faveur de transport LPA Inc – lot 5 265 492, cadastre du Québec / terrain situé sur l'avenue du parc industriel, secteur Pabos, ville de Chandler (Québec)
 - 4.11 Octroi de contrat – Déneigement Centre municipal, patinoire

- extérieure, cour et glissade quartier Pabos Mills – Les entreprises Lucien Brousseau Inc. ;
- 4.12 Octroi de contrat – Déneigement de la route 6 – Déneigement Michel Duguay ;
 - 4.13 Octroi de contrat – Déneigement et sablage du Chemin du Lac Sept-Îles 2019-2020 – Machinerie AB ;
 - 4.14 Signataires – Entente relative au déneigement de la promenade du Lac Vachon 2019-2020 ;
 - 4.15 Signataires – Entente de location de glace 2020 – Le Groupe de Hockey Atlantique ;
 - 4.16 Recommandation de paiement – TETRA TECH QI INC – rue Christophe-Côté, quartier Chandler;
 - 4.17 Octroi de contrat – MFT et Fils inc. – Garde-corps en aluminium pour les barrages Elbow et Valpy ;
 - 4.18 Vente d'immeuble – Lots rénovés numéros 4 857 226 et 4 857 229 – Monsieur Michel Huard ;
 - 4.19 Vente d'immeuble – Lot rénové numéro 4 294 371 – Monsieur Roch Huard ;
 - 4.20 Signataire – Protocole d'entente programme de départ assisté – Monsieur Jean Bélanger ;
 - 4.21 Déclaration de la ville de Chandler pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité ;
 - 4.22 Autorisation – Paiement des heures supplémentaires accumulées – Madame Nancy Belvin ;
 - 4.23 Signataires – Protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1 du Programme « réfection et construction des infrastructures municipales »
 - 4.24 Recommandation de paiement – MFT et Fils inc. - Travaux d'agrandissement de la Caserne incendie de Newport ;
 - 4.25 Modification de la résolution numéro 190904.336 – Transfert des soldes résiduels d'emprunts ;
5. PROPOS DU MAIRE
 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.394 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 et de la séance extraordinaire du 16 octobre 2019, en retirant le dernier paragraphe de la résolution numéro 191016.391 ajouté par madame Louisette Langlois, maire, faisant référence à la demande de levée de la confidentialité des données CNSST où elle est visée.

Monsieur Denis Pelchat émet sa dissidence.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

191104.395 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants:

- Centre d'action bénévole – Activité de financement Centraide 2019 ; 200 \$
- Club optimiste de Pabos Mills inc. - Radiothon, 10 200 \$

novembre 2019;

- Demande financement – Stage au Sénégal – Madame Caroline Duguay; 175 \$
- Demande de don – 5 à 7 des bénévoles et entreprises de Chandler – Newport ; 1 250 \$
- Campagne de financement 2019 – Fondation du CSSS du Rocher-Percé ; 225 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.396 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer du mois d'octobre 2019 représentant de pour le journal des achats un montant de 971 127.82 \$ et de 137 015.93 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.397 AUTORISATION – MAJORATION DU CONTRAT DE PRÊT – RÉGLEMENT CONCERNANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION À LA CASERNE INCENDIE DE NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu que ce conseil autorise monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à réaliser les démarches nécessaires auprès de l'institution financière afin d'augmenter le financement temporaire de 700 122 \$ prévu pour la réalisation de travaux de réfection à la caserne incendie de Newport (règlement numéro V-227-2019 modifiant le règlement numéro V-208-2018).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.398 SIGNATAIRES – COMPTES BANCAIRES DE LA VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville tous les documents relatifs aux comptes bancaires de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.399 DEMANDE DE GESTION DE COMPTE DE CARTE DE CREDIT – MONSIEUR ROCH GIROUX

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu et unanimement résolu ce qui suit :

1. que la personne morale délègue, à la personne identifiée ci-après, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission d'une carte Visa Desjardins (« les cartes »), incluant son renouvellement à l'échéance et

son remplacement si nécessaire, et ce, avec la limite de crédit octroyé par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);

2. Que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que des intérêts et des frais applicables;

3. Que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération les accompagnant et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

4. Que la personne identifiée ci-après soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des cartes émises, incluant toute majoration de la limite de crédit, et qu'il est tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à cette carte;

5. Que la personne identifiée ci-après puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisée à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées ainsi que l'ajout et le retrait d'options liés aux cartes, le cas échéant:

Titre du poste	Nom	Date de naissance
Directeur général et greffier	Roch Giroux	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.400 RETRAIT DE MADAME KIM DUFFY EN TANT QUE SIGNATAIRE SUR TOUS LES COMPTES BANCAIRES DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT le congé de maternité de madame Kim Duffy, directrice du service des finances;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil recommande le retrait de madame Kim Duffy, directrice du service des finances, en tant que signataire sur tous les comptes bancaires de la ville de Chandler en date du 4 novembre 2019 et ce jusqu'à son retour de son congé de maternité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.401 ADMINISTRATION DE COMPTES BANCAIRES – MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et unanimement résolu de nommer monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, administrateur des comptes bancaires de la Ville de Chandler à la Caisse populaire du Centre-Sud Gaspésien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.402 OCTROI DE CONTRAT - ENTRETIEN PAYSAGER ET DÉNEIGEMENT GODIN – DÉMOLITION DE LA PASSERELLE DU LAC VACHON

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation du directeur administratif pour la démolition de la passerelle située au Lac Vachon;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme « ENTRETIEN PAYSAGER ET DÉNEIGEMENT GODIN » au tarif de 19 948.16 \$, toutes taxes incluses.

SOUMISSIONNAIRE	TARIF
Entretien paysager et Déneigement Godin	19 948.16 \$
Gazon Lambert	38 171.70 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.403 SIGNATAIRE – CONTRAT RELATIF AUX TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT, DÉGLAÇAGE ET CHARGEMENT DES MATÉRIAUX POUR DIVERSES ROUTES, DANS LA VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu que ce conseil autorise monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier à signer pour et au nom de la Ville le contrat relatif aux travaux de déneigement, déglacage et chargement des matériaux pour diverses routes, dans la ville de Chandler, à intervenir avec Transports Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191011.404 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS – HONORAIRE POUR ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE MUNICIPALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et résolu que ce conseil autorise le paiement de facture numéro 177031 de « MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS » au montant de 497.50 \$, toutes taxes incluses, pour un mandat d'accompagnement en matière de gouvernance municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.405 VENTE PAR MFT & FILS INC. EN FAVEUR DE TRANSPORT LPA INC. – LOT 5 265 492, CADASTRE DU QUÉBEC / TERRAIN

SITUÉ SUR L'AVENUE DU PARC INDUSTRIEL, SECTEUR PABOS, VILLE DE CHANDLER (QUÉBEC)

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et résolu que :

1. Que la Ville a été informée de la vente à intervenir en « MFT & FILS INC. » et « TRANSPORT LPA INC. » de l'immeuble situé dans le parc industriel, secteur Pabos, Ville de Chandler (Québec), G0C 2H0, connu comme étant formé du CINQ MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-CINQ MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DOUZE (5 265 492), au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.
2. Que la Ville accepte que « MFT & FILS INC. » vende la propriété à « TRANSPORTS LPA INC. », et ce, sans exercer ses droits stipulés à l'article 5 de la « Politique municipale relativement à la vente et aux promesses de vente de terrains qui sont la propriété de la Ville de Chandler et sont situés dans les parcs industriels »
3. Que la Ville exige que le nouvel acquéreur respecte la « Politique municipale relativement à la vente et aux promesses de vente de terrains qui sont la propriété de la Ville de Chandler et sont situés dans les parcs industriels ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.406 OCTROI DE CONTRAT – DÉNEIGEMENT CENTRE MUNICIPAL, PATINOIRE EXTÉRIEURE, COUR ET GLISSADE QUARTIER PABOS MILLS – LES ENTREPRISES LUCIEN BROUSSEAU INC.

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil octroi le contrat de déneigement du Centre municipal de Pabos Mills, de la patinoire extérieure, cour, et glissade à « LES ENTREPRISES LUCIEN BROUSSEAU INC. », au montant de 8 598.13 \$, toutes taxes incluses, payable en deux (2) versements : à la signature du contrat et le 15 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.407 OCTROI DE CONTRAT – DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE 6 – DÉNEIGEMENT MICHEL DUGUAY

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil octroi le de déneigement de la route 6 à « MICHEL DUGUAY » au montant de 2 800 \$, toutes taxes incluses, payable en deux (2) versements : à la signature dudit contrat et le 15 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.408 OCTROI DE CONTRAT – DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DU

CHEMIN DU LAC SEPT-ÎLES 2019-2020 – MACHINERIE AB

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise de renouveler le contrat pour le déneigement et le sablage du Chemin du Lac Sept-Îles 2019-2020 à « MACHINERIE AB », au montant de 24 144.75, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.409 SIGNATAIRES – ENTENTE RELATIVE AU DÉNEIGEMENT DE LA PROMENADE DU LAC VACHON 2019-2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce Conseil octroi le contrat de déneigement de la promenade du Lac Vachon 2019-2020 à « ENTRETIEN PAYSAGER ET DÉNEIGEMENT GODIN » au montant de 4 369.05 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.410 SIGNATAIRES – ENTENTE DE LOCATION DE GLACE 2020 – LE GROUPE DE HOCKEY ATLANTIQUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville l'entente entre la « VILLE DE CHANDLER » et le « GROUPE DE HOCKEY ATLANTIQUE » pour la location de glace au Centre sportif Clément-Tremblay.

L'entente sera d'une durée d'une année, soit 2020 avec option de deux (2) années supplémentaires 2021 et 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.411 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRA TECH QI INC. – RUE CHRISTOPHE-CÔTÉ, QUARTIER CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement de la facture numéro 60632597 émis par « TETRA TECH QI INC. », au montant de 28 881.72 \$, toutes taxes incluses, pour les travaux de réfection rue Christophe-Côté, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.412 OCTROI DE CONTRAT – MFT ET FILS INC. – GARDE-CORPS EN ALUMINIUM POUR LES BARRAGES ELBOW ET VALPY

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement

résolu que ce conseil octroie le contrat pour la mise en place de garde-corps pour les barrages ELBOW et VALPY à « MFT & FILS INC. » au montant de 42 770.70 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.413 VENTE D'IMMEUBLE – LOTS RÉNOVÉS NUMÉROS 4 857 226 ET 4 857 229 – MONSIEUR MICHEL HUARD

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et résolu que ce conseil vende sans garantie légale, à ses risques et périls, de MONSIEUR MICHEL HUARD, l'immeuble ci-après décrit, pour une considération de 5 000 \$, plus les taxes (TPS & TVQ) applicables, le cas échéant

DÉSIGNATION

L'immeuble formé des lots rénovés 4 857 226 et 4 857 229, au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé, secteur Pabos, situé dans la Ville de Chandler, Province de Québec, G0C 2H0

L'immeuble de forme irrégulière est situé au 186, route Saint-François. La superficie du terrain est approximativement de 7 445 mètres carrés, soit une profondeur d'environ 118.3 mètres et un frontage estimé à 8.27 mètres. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Il est également résolu que Madame Louise LANGLOIS et Monsieur Roch GIROUX, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte d'achat ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.414 VENTE D'IMMEUBLE – LOT RÉNOVÉ NUMÉRO 4 294 371 – MONSIEUR ROCH HUARD

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et résolu que ce conseil vende sans garantie légale, à ses risques et périls, de MONSIEUR ROCH HUARD, l'immeuble ci-après décrit, pour une considération de 8 000 \$, plus les taxes (TPS & TVQ) applicables, le cas échéant

DÉSIGNATION (1)

L'immeuble connu comme étant le lot rénové numéro 4 294 371, au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé, situé dans la Ville de Chandler, Province de Québec, G0C 1K0.

L'immeuble vacant est situé au 480, avenue Charles-Lamb, district de Chandler. La superficie du terrain est approximativement de 830

mètres carrés, soit une profondeur d'environ 27.43 mètres et un frontage estimé à 30.48 mètres.

Il est également résolu que Madame Louissette LANGLOIS et Monsieur Roch GIROUX soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte d'achat ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.415 SIGNATAIRE – PROTOCOLE D'ENTENTE PROGRAMME DE DÉPART ASSISTÉ – MONSIEUR JEAN BÉLANGER

ATTENDU qu'en juin 2019, monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, a déposé une demande d'admissibilité au P.D.A.;

ATTENDU que le conseil a acquiescé à la demande de P.D.A. déposée par monsieur Jean Bélanger lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 19 août 2019 (résolution numéro 190819.322);

ATTENDU que l'ensemble des tâches du directeur administratif seront redistribuées au sein des services des finances, des travaux publics et de l'urbanisme donc, que l'employé n'aura pas à être remplacé, mais devra répondre à toute urgence pendant la durée de son P.D.A.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu que ce conseil autorise, madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente de programme de départ assisté de monsieur Jean Bélanger.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.416 DÉCLARATION DE LA VILLE DE CHANDLER POUR L'INCLUSION ET L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ

PRINCIPES

ÉGALITÉ ENTRE LES PERSONNES

La Ville de Chandler adhère aux valeurs d'égalité entre les personnes, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression du genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

RECONNAISSANCE ET RESPECT DE LA DIVERSITÉ

L'ouverture à l'autre, la tolérance envers la différence, l'acceptation

de la diversité sous toutes ses formes, qu'elles soient culturelles, ethniques, sexuelles et de genre, sont des principes qui doivent être portés par l'ensemble de la société et auxquels la Ville de Chandler adhère.

OUVERTURE ET INCLUSION

Pour la Ville de Chandler, la municipalité représente le milieu de vie, le lieu où habite une personne. Ainsi, la municipalité doit œuvrer à offrir à toutes les personnes habitant sur son territoire ou étant de passage, un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant, permettant à tous d'y être bien et de s'y épanouir.

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT que les droits fondamentaux des personnes ont été proclamés et enchâssés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975) et la Charte canadienne des droits et libertés (1982).

CONSIDÉRANT que les municipalités et les MRC sont reconnues par l'État québécois en tant que gouvernements de proximité en étant le palier de gouvernance le plus près des citoyens et des citoyennes.

CONSIDÉRANT que la municipalité doit œuvrer à offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant.

CONSIDÉRANT que la déclaration de principe de la Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) rappelle que l'égalité est un droit fondamental et qu'il constitue une valeur essentielle de la démocratie québécoise.

CONSIDÉRANT que malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, des inégalités existent encore.

CONSIDÉRANT que des gestes politiques d'engagement en faveur de l'ouverture à l'autre, du respect de la diversité et de la différence sont encore nécessaires.

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler représente aussi la diversité de ses citoyennes et citoyens, eux-mêmes représentatifs de toute la diversité québécoise, et que, en ce sens, elle déclare leur droit au respect, à la reconnaissance et à l'inclusion.

ENGAGEMENTS

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et

résolu que par la présente **DÉCLARATION DE LA VILLE DE CHANDLER POUR L'INCLUSION ET L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ**, la **VILLE DE CHANDLER** se positionne contre toute forme de discrimination ethnique, culturelle, sexuelle ou de genre et s'engage à :

- Adopter une culture organisationnelle appuyée sur les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion;
- Promouvoir les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion auprès de ses partenaires, de la population et lors de ses interventions;
- Offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert, inclusif et accueillant;
- Promouvoir la présente Déclaration auprès de la population.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.417 AUTORISATION – PAIEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES ACCUMULEES – MADAME NANCY BELVIN

CONSIDÉRANT la difficulté de recruter du personnel pour occuper le poste de moniteur/instructeur au complexe sportif;

CONSIDÉRANT que madame Nancy Belvin se voit dans l'impossibilité de diminuer sa charge de travail hebdomadaire à cause d'un manque d'effectif et par souci d'offrir un service constant et de qualité aux utilisateurs de la piscine;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu que ce conseil accepte de déléguer au directeur général la responsabilité du règlement des 314.75 heures accumulées par madame Nancy Belvin au cours des quatre dernières années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.418 SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET 1 DU PROGRAMME « RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES »

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1 du Programme « réfection et construction des infrastructures municipales ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.419 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MFT ET FILS INC. - TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE INCENDIE DE NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement de la facture numéro 675 de MFT ET FILS INC., au montant de 124 569.15 \$, toutes taxes incluses, pour les travaux d'agrandissement de la caserne incendie de Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.420 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 190904.336 – TRANSFERT DE SOLDE RÉSIDUAIRE D'EMPRUNTS

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil accepte de modifier la résolution numéro 190904.336 en acceptant de transférer des soldes disponibles des emprunts indiqués sur la résolution numéro 190904.336 totalisant 288 498.35 \$ dans le surplus accumulé non affecté de la Ville ainsi qu'aux surplus des districts concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191104.421 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout propose la levée de l'assemblée à 20 h 47.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier